

BIÉCOURT

Le vide-greniers, un rendez-vous bien installé



Les visiteurs avaient de quoi faire avec 23 exposants et une exposition de vieux tracteurs et anciens matériels agricoles.

Il ne faisait plus la chaleur de la veille en ce premier jour de septembre, mais les 23 exposants ne s'en plaignaient pas. Ni les curieux et futurs acheteurs qui allaient et venaient au gré des étalages, dont celui du producteur de fruits et légumes bio local, sur ses terres, à quelques mètres même de son exploitation et qui voyait là l'occasion de se faire connaître sur le secteur. D'autres proposaient des livres à peine lus, des vêtements enfants et même des plants de fleurs qu'un petit garçon arrosait amoureusement.

Pour celles et ceux qui ne sont pas passionnés par les vide-greniers, on pouvait aussi admirer toute la collection de Maurice Tocquard, garagiste au village et qui exposait sa collection personnelle de vieux tracteurs et anciens matériels agricoles.

La buvette et la restauration battaient le plein aussi tandis qu'un garçon faisait des gaufres. Quelques gouttes de pluie ont dû gâcher la fin d'après-midi, mais à cette heure les affaires sont déjà faites.

Rendez-vous l'année prochaine, toujours le premier dimanche de septembre.

bloc-notes

MIRECOURT

Inscriptions

à l'aumônerie

Mercredi 11 septembre. De 9 h à 12 h. Maison paroissiale.

Messe

Mercredi 11 septembre. À 18 h 30. Église Notre-Dame. Auparavant à 17 h 30, adoration du saint Sacrement.

Réunion de préparation au baptême

Vendredi 13 septembre. À 20 h 30. Maison paroissiale.

VILLERS

Mairie fermée

Jusqu'au samedi 21 septembre.

MIRECOURT Distinction

Label des villes sportives : Mirecourt toujours en course

Le dossier de la cité des luthiers a franchi la première phase de sélection du label des villes sportives. Mais pour espérer décrocher la timbale, la ville devra encore convaincre un jury du Comité régional olympique et sportif.

Le Comité régional olympique et sportif (Cros) Grand Est met en valeur l'engagement important des communes dans le soutien qu'elles apportent à la pratique sportive. C'est en effet au plus proche des pratiquants et des dirigeants, à

l'échelon communal, que s'exprime l'attachement de notre société au sport et ses valeurs, au lien social qu'il génère et au bien-être qu'il procure.

Le but du label des villes sportives est de saluer l'engagement des élus et le travail des bénévoles, d'encourager à poursuivre les politiques de développement et de promotion de l'activité physique et sportive (APS) des villes et des communes et rappeler l'attachement à la pratique des APS, facteur de lien social, de vitalité et de bonne hygiène de vie. Et c'est un dossier assez lourd qu'il faut réaliser pour mettre en avant toutes les réalisations d'une ville et de son territoire dans tous ces domaines.

Rendez-vous le 13 novembre

Un défi qu'ont décidé de relever le maire Yves Séjourné, Jean-Pierre Begel, directeur général des services et Frédéric Perrosé, qui a eu la mission de finaliser le dossier. Et la candidature mirecourtienne a plu au jury car la cité des luthiers est toujours dans la course et sélectionnée parmi les 24 villes retenues sur les 35 dossiers déposés.



Le maire, Yves Séjourné, s'est rendu à Châlons-en-Champagne représenter la candidature de la Ville.

Le maire et le DGS se sont donc rendus vendredi à L'Espérance Feuillate de Châlons-en-Champagne pour représenter leur candidature. Un jury du Comité régional olympique et

sportif viendra également le lundi 13 novembre à Mirecourt pour visiter les installations et se rendre compte sur place du potentiel sportif de la cité.

MATTAINCOURT Démographie

Le lotissement « Sur nos Fontaines » se peuple

Freiné par une procédure judiciaire, le développement du lotissement « Sur nos Fontaines » a pu prendre du retard, mais est en bonne voie. Deux maisons sont déjà sorties de terre et la dernière des quatre parcelles sera bientôt vendue.

Joris Huriot affiche un large sourire de satisfaction lorsqu'on évoque avec lui le dossier du lotissement « Sur nos Fontaines ». « Effectivement, le permis d'aménager a été déposé le 10 septembre 2012, avec un chantier ouvert le 15 mai 2013 et achevé le 29 août 2014. Quatre parcelles viabilisées (réseaux secs, humides, gaz et voirie) sont concernées par cette opération. Mais une procédure judiciaire a perturbé la vente des parcelles

du fait qu'il existait une servitude de passage sur ces mêmes parcelles à la vente. »

Un terrain d'entente ayant été trouvé par Joris Huriot avec la partie adverse en juin 2017, la sortie de crise a permis de communiquer à nouveau sur la vente de ces parcelles. « Sans quoi rien ne serait visible sur les lieux. Avant cet accord amiable, c'était un lotissement fantôme, il vit complètement aujourd'hui. »

De nouveaux habitants, « avec l'espoir de favoriser les commerces locaux »

D'une superficie de 697 à 787 m², situées en retrait de la route départementale au calme de la circulation des véhicules et avec un prix de vente fixé à 13,00 € TTC/m², les quatre parcelles ont trouvé preneur en moins d'un an. Trois d'entre elles sont actuellement vendues.



Deux maisons sont déjà sorties de terre dans le lotissement pour la plus grande satisfaction du maire Joris Huriot.

Et pour la dernière, l'acte notarié sera signé dans les prochaines semaines. Mieux, deux maisons seront habitées dans les prochains mois.

« Ce prix de vente correspond

à la réalité du marché et a permis d'attirer de nouveaux habitants, avec l'espoir de favoriser les commerces locaux », conclut un maire légitimement très satisfait.

RESSON Conseil municipal

Le PLU remis en cause par la préfecture



La toiture de l'église a été réparée provisoirement pour l'hiver.

Le maire, lors du dernier conseil municipal, a informé que le PLU est remis en cause par la préfecture qui demande le retrait de la délibération en mentionnant quatre points litigieux. Le conseil municipal a décidé pour l'instant de maintenir sa délibération du fait des frais que cela engagerait.

Pour la dernière séance de l'année, Hervé Vuillaume, le maire, les thèmes abordés ont porté sur les travaux et le « retoque » du PLU par la préfecture.

Remise en cause du PLU. Le maire a annoncé une mauvaise nouvelle à son conseil : le PLU qu'il a adopté à l'unanimité en septembre après cinq ans de procédure est remis en cause par la préfecture qui demande le retrait de la délibération en mentionnant quatre points litigieux. Trois agriculteurs ont également déposé des demandes de recours gracieux.

Le conseil municipal a décidé pour l'instant de maintenir sa délibération. « Nous ne sommes pas conformes au SCOT (Schéma de cohérence territoriale du

Pays Barrois) pour un logement d'écart. S'il fallait reprendre le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et procéder à une nouvelle enquête publique, il faudrait dépenser jusqu'à 15 000 € supplémentaires ». Pour éviter d'en arriver là, le maire va solliciter un rendez-vous auprès des services de la préfecture.

Réfection de la toiture de l'église et du clocher. Lors de la réunion publique de septembre, plusieurs habitants avaient signalé le très mauvais état de la toiture de l'église occasionnant des fuites à l'intérieur du bâtiment. S'agissant d'un monument classé, la mairie a fait venir la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine) qui l'a inspecté à l'aide d'un drone. L'agent technique et un élu ont changé plusieurs tuiles afin de mettre l'édifice hors d'eau pour l'hiver. La réfection du clocher interviendra en 2020 pour un devis estimatif de 3 000 € ainsi qu'une étude de diagnostic de l'ensemble. Les futurs travaux seraient subventionnables à 75 %.

Assainissement. Le chantier arrive à sa fin. Il reste à réaliser

les branchements voie de Naves et le poste de relevage devant le lavoir. La voirie dépendant de la commune voie de Bar rues de Culey et de l'Église et chemins du Hasoy et de Beaugard a été refaite en pleine largeur en partie aux frais de la commune puisque la communauté d'agglomération ne prend en charge que la reprise des fouilles. Le montant correspondant de 33 500 € a été ajouté au budget de fonctionnement 2019, 8 400 € de recettes non budgétées venant en déduction. Un affaissement de chaussée a été constaté rue de l'Église suite probablement à une rupture d'écoulement de pluviale. Une plaque de fonte a été apposée provisoirement.

32 188 €

C'est le coût total TTC du projet de PLU à ce jour. Il pourrait encore augmenter en cas de nouvelle modification.

LONGEVILLE-EN-BARROIS Récompense

La commune récompensée pour son engagement sportif



La localité est la première en Meuse à recevoir le label « Commune sportive Grand-Est ».

Une délégation du CROS Grand-Est (Comité régional olympique et sportif) était passée en octobre visiter les installations sportives de la localité : le court de tennis et le city-stade au Pâquis, le gymnase de la Sainte-Cécile, le terrain de pétanque rue de la Fontaine et bien sûr le nouveau terrain de

football rue de Laissue.

Longeville s'est vu décerner samedi, à Metz, le label 2020-2024 « Commune sportive Grand-Est ». Elle est la première commune de Meuse à obtenir cette distinction qui est valable quatre ans. Les panneaux jaunes bordés de vert seront apposés aux entrées du village.

bloc-notes

BAUDIGNECOURT/DEMANGE-AUX-EAUX

Affouages

Jeu 12 décembre. À 18 h.

Mairie.

Tirage au sort des affouages, avec remise du règlement.

LES ROISES

Messe

Cer matin. À 20 h 30. Église.

NAIVES-ROSIÈRES

Célébration de la parole et eucharistie

Ce matin. À 9 h 30.

Église Saint-Maurice.

TRONVILLE-EN-BARROIS

Collecte du tri sélectif

Lundi 9 décembre.

15 000

Ce serait le coût supplémentaire en euros à engager s'il fallait reprendre le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et procéder à une nouvelle enquête publique.

Dimanche 15 décembre 2019

55210 - VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL

Salle polyvalente - 3, rue de l'Abbaye

Prix de carton : 2,50 € - 100 tickets obligatoires

De NOMBREUX LOTS à gagner :

- Bicyclette de 500 € à 450 € - Nouveau TV en
- Réfrigérateur en 300 € - Parapluie
- Décodeur - 7 articles à l'échelle

Il y a plus d'un lot à gagner ! Plus de 100 articles sont attendus le jour J.

Buvette & restauration sur place

Réservez : Renaud AUDART

07 77 36 27 48

Royal Palace

À l'occasion des Fêtes de fin d'année, offrez à vos proches le plus beau des cadeaux : notre spectacle

TEMPO

Plusieurs formules cadeaux à partir de 40€

20, rue de Hochfelden, 67330 KIRRWILLER 03 88 70 71 81

pmeyer@royal-palace.com | www.royal-palace.com

BEGNÉCOURT Musique

Le spectacle « Bouclette » a ravi son jeune public



Les enfants ont tout de suite adhéré au spectacle et ont répondu avec plaisir aux sollicitations de l'artiste.

Proposé par les Foyers ruraux des Vosges (représentés par Rosina Nigro, animatrice départementale) et localement par le Foyer rural Madon-Illon, un spectacle de fin d'année intitulé « Bouclette » a réuni dimanche de nombreux enfants accompagnés de leurs parents à la salle d'Adompt.

Harry Condi, président de la structure locale, a rappelé la nécessité d'organiser dans chacun des trois villages (Bainville-aux-Saules, Begnécourt et Gelvécourt-et-Adompt) des activités ou animations pour ne pas privilégier une commune plus qu'une autre.

Dans ce spectacle, Guillaume Houillon, éducateur vosgien de 38 ans, évoque son expérience de papa. « Multi-instrumentaliste, j'ai tout appris sur le tas et depuis tout

petit, j'ai apprécié la musique avec à mon grand frère. J'écris mes chansons jeune public et mes musiques grâce aux expériences que j'ai eues précédemment. Le thème concerne la vie quotidienne des enfants », a expliqué l'artiste qui fait partie de la Compagnie des Fées du Logis à Raon-l'Étape.

Des chansons rythmées comme « On gigote », « Il est bête » ou « la danse des couverts », ont lancé le spectacle et ont ravi les enfants qui ont tout de suite participé aux bruitages et à la gymnastique des robots, reprenant avec envie quelques refrains. Un bon moment de rires et de joie pour les enfants auxquels ont pris part également les parents. Un goûter offert à tous a ponctué cette délicieuse rencontre chaleureuse et surprenante en même temps.

MIRECOURT Distinction

Mirecourt labellisée « Ville sportive du Grand Est »



Les représentants de la cité reçus au Conseil régional pour la remise du label des villes sportives du Grand Est.

Le Comité régional olympique et sportif a rendu son verdict : Mirecourt a été récompensée par le label « ville sportive Grand Est », samedi à Metz. Un label qui lui sera officiellement remis dimanche 15 décembre lors de la remise des labels sportifs de l'OMS.

C'est officiel, la ville de Mirecourt est labellisée « ville sportive Grand Est ». Ce label lui a été remis samedi à Metz par Jean-Marc Hass-Becker, président du Comité régional olympique et sportif (Cros), Michel Lequeux, vice-président du Cros, et Jean-Paul Omeyer, vice-président du Conseil régional,

délégué aux sports.

Après un dépôt de candidature en septembre et un dossier assez conséquent réalisé par les services de la Ville et les élus, une délégation de la région Grand Est était venue sur le terrain début novembre, se rendre compte de la sportivité de la cité des Luthiers.

Un label qui vient aussi récompenser le travail de tout le mouvement sportif local, l'engagement pour la jeunesse et la santé de tous.

Une délégation mirecourtienne conduite par le maire Yves Séjourné, le directeur des services Jean-Pierre Begel et Frédéric Perrosé, du service des sports et directeur de la piscine intercommunale, s'est donc rendue

dans la belle salle du conseil régional à Metz pour recevoir la distinction.

Un label qui sera remis officiellement à la ville par Michel Lequeux dimanche 15 décembre lors de la remise des labels sportifs de l'OMS à l'espace Flambeau à 10 h.

32

Le nombre de villes candidates au label dans tout le Grand Est. Au final, deux villes Vosgiennes ont été récompensées, CapAvenir et donc Mirecourt.

La commune labellisée « Ville sportive »

ST-ANDRÉ-LES-VERGERS. La Ville a reçu, dernièrement, à l'hôtel de région à Metz, le label « Ville sportive Grand Est ».

Les pancartes d'entrée de ville de la commune vont bientôt compter un panneau supplémentaire. Celui de « Ville sportive Grand Est ».

Le maire, Alain Balland, étant souffrant, c'est Anne Schweitzer, adjointe chargée des sports, qui a reçu, samedi 30 novembre, la distinction, lors d'une cérémonie à l'hôtel de région à Metz. Parmi la vingtaine de communes du Grand Est à être labellisées, Saint-André est la seule commune de l'Aube à avoir été retenue.

UNE RÉCOMPENSE POUR LES CLUBS ET LES BÉNÉVOLES

Attribué aux communes de moins de 20 000 habitants et décerné pour quatre ans (2020-2024) par le comité régional olympique et sportif du Grand Est, le label permet de mettre en lumière la richesse de la vie associative, la mise à disposition des équipements ainsi que l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous. Après dépôt de candidature, le jury s'est rendu sur place, en septembre dernier, afin d'apprécier les efforts (budget, installations, fonctionnement) réalisés dans le domaine des sports.

« Ce label récompense les investisse-



Le label « Ville sportive » sera matérialisé par un panneau à l'entrée de la commune. (CROS Grand Est)

ments dans ce domaine qui étaient une des priorités de ce dernier mandat, mais aussi tout ce qui est fait pour le sport pour tous, les loisirs, l'environnement, le plein air. À la fois dans les écoles et avec les associations ainsi que les divers équipements réalisés comme le stade de rugby, la nouvelle salle de judo, le terrain de foot synthétique... », détaille Alain Balland.

« Cette candidature, plutôt symbo-

lique, est une façon de remercier toutes les personnes qui se sont impliquées. » Saluant au passage la bonne vitalité des clubs de football, rugby (une spécificité de Saint-André), basket et gymnastique.

En attendant une prochaine candidature en 2024, la Ville s'engage à poursuivre la politique engagée et à maintenir la qualité de ses équipements. ■ SYLVIE GABRIOT

HETTANGE-GRANDE Distinction

6 ans de travail récompensés par le label Ville active et sportive

Le comité régional olympique et sportif s'est récemment déplacé à Hettange-Grande pour remettre à la Ville et à ses représentants le label Ville active et sportive. La récompense d'efforts, mis en place depuis six ans, pour le développement de la pratique sportive.

C'est en présence du maire Roland Balcerzak et de l'adjoint en charge des sports David Robinet, que le comité régional olympique et sportif (Cros) a été reçu ce mercredi à de l'hôtel de ville pour la présentation du label Ville active et sportive. Le Cros était alors représenté par René Lopez, 1^{er} vice-président ligue du Grand Est de football, Michel Lequeux, vice-président du Cros, Agnès Raffin, présidente du comité départemental olympique et sportif, et Vrona Jeanine, présidente des médaillés jeunesse et sports



Le Cros a rencontré Aline Sepho, une ambassadrice hettangeoise, quatorze années en équipe de France, plusieurs fois championne de France, dans le top 5 mondial de patinage, médaillée d'Europe. Photo RL

Grand Est. Le comité met en valeur l'engagement de la commune dans le soutien qu'elle apporte à la pratique sportive.

Comme l'expliquait Roland Balcerzak, « cette distinction couronne les efforts, mis en place depuis six ans, d'une ville qui a montré son savoir-faire, et qui souhaite

plus encore développer la pratique sportive, de loisirs, de bien-être ou de compétition au sein de sa population. » Et de compléter : « On apporte un service aux hettangeois, on prête toutes les salles, on subventionne les clubs - subventions qui n'ont d'ailleurs pas baissé, on cible tous les publics et

on développe l'accessibilité aux handicapés. »

David Robinet, adjoint en charge des sports rappelle quelques chiffres éloquentes : « Le sport à Hettange, c'est 2 102 licenciés, 19 clubs sportifs, 64 550 € de subventions par an soit 30 € par licencié et 350 bénévoles. »

Cette rencontre a également été l'occasion de relever les efforts faits en matière de dispositifs sportifs, tee-shirt, 1^{er} licence, trophée des champions, Pass'sport, activités physiques et sportives dans les écoles, partenariat avec la CCCE et dispositif club Hettange avec le versement d'une subvention afin de soutenir les jeunes talents.

Hettange ville la plus sportive dans la catégorie des villes de 8 000 habitants ?

La mise à disposition et l'entretien des 18 structures sportives, toutes municipales, du 1,2 hectare d'équipements sportifs dont certains couverts ont aussi été énumérés. « Le patrimoine sportif a besoin d'être entretenu, note-t-on. La part du budget municipal consacré au sport est importante à Hettange.

On serait heureux que ce label revienne à Hettange ville la plus sportive dans la catégorie des villes de 8 000 habitants. »



Une visite des installations sportives s'imposait.

Bientôt un label ?

GRANDPRÉ

À l'initiative de Dominique Arnould, conseillère départementale, un dossier de labellisation « Villes Sportives Grand Est », a été déposé.

La commune de Grandpré a été présélectionnée par le jury régional. À cette occasion, Michel Meis, maire délégué de Grandpré, en compagnie de Damien Thiébaud, Geneviève Aleksander, Roger Walk, René Bouré et Thierry Frémin ont reçu le jury piloté par le président régional et le président départemental du CROS (Comité régional olympique et sportif

Grand Est).

La municipalité a fait visiter les structures sportives de la commune (salle multisports, salle judo, terrain de foot, tennis), expliqué les actions mises en place par les associations sportives ainsi que la mise à disposition des équipements pour le pôle scolaire, le collège et les habitants. Ce label « villes sportives », est une reconnaissance de l'engagement des communes, des associations et des bénévoles envers le sport pour tous. Les résultats seront dévoilés le 30 novembre à Metz. ■

VOUZIERS

La commune obtient le label de ville sportive

Vouziers est une ville active et sportive. Un label vient de lui être décerné par la région Grand Est. Il y a eu vingt-quatre communes ainsi distinguées. Le nombre d'adhérents à une association sportive s'élève à 2 129, et il y a vingt-huit associations sportives dans la cité. Tous les sports sont presque représentés. Vouziers souhaite aussi concourir pour le label « Terre de jeux », pour les Jeux olympiques Paris 2024.

Le label de ville sportive décroché

VOUZIERIS La commune a été distinguée par le label ville sportive 2020-2024. Une jolie récompense.



La ville de Vouziers ne rechigne pas à organiser des événements sportifs, comme ici le Fitdays. Archives

La ville de Vouziers peut s'enorgueillir d'offrir à ses habitants, un cadre permettant une pratique sportive intense. « De par le nombre de ses associations et de ses structures sportives mises à disposition, on peut pratiquer presque tous les sports », explique l'adjoint chargé des sports, Dominique Carpentier. Ce n'est donc pas un hasard, si le 30 novembre dernier, les élus ont obtenu le label de ville sportive au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Metz. Une pancarte validant ce label pour la période 2020-2024 sera installée à chaque entrée de ville. Vouziers a fait partie des 24 communes retenues de la région Grand Est. « Notre politique, en dehors des subventions directes et exceptionnelles est de mettre l'accent sur des actions éducatives et sociales. Nous avons toujours mis en avant les valeurs du sport dans le projet éducatif territorial signé cette année entre la commune, Jeunesse et Sports et l'Éducation Nationale. Ce label apporte une reconnaissance, c'est une distinction qui montre à tous ceux qui franchissent le seuil de la cité, qu'on a important panel de sports à proposer. » Dominique Carpentier et le service des sports travaillent d'arrache-pied

à la diversité des activités sportives, mais ils veillent aussi à ce que les équipements sportifs soient parfaitement aux normes et entretenus. « Pour preuve notre projet de remise aux normes du stade de football qui a été discuté lors du dernier conseil municipal. »



“Les Vouzinois aiment le sport et dans la commune presque toutes les activités sportives sont représentées”

Dominique Carpentier, adjoint aux sports

La ville veut aussi créer de nouveaux espaces urbains pour tout public, par exemple avec la création de deux espaces types City Park. « Aujourd'hui, nos trois axes seront le développement du sport féminin, le handisport et le sport santé. » « Nous espérons aussi

69,46 euros

c'est le montant consacré par habitant au budget sport de la ville de Vouziers, soit 3,75% du budget global.

être terre de jeux pour les Jeux Olympiques de 2024, on ne pourra pas être terre d'accueil pour les athlètes mais on pourra au moins accueillir des animations. » Le budget sport à Vouziers s'élève à 3,75% du budget global, soit 69,46 euros par habitant. Le nombre de licenciés est de 2129 et le nombre de clubs sportifs est de 28. Quant à la surface utile des équipements sportifs, elle s'élève à 59 898 mètres carrés. Autant de critères qui ont joué pour l'attribution. « Et puis surtout, nous avons toujours montré un certain engouement à recevoir des manifestations sportives. Il y avait le Fitdays Mgen, en mai 2017. Vouziers a été ville-étape du triathlon. Nous avons reçu les Marocains du rugby, et l'Ardenne orientation en juin », développe l'adjoint. Vouziers est une ville qui aime le sport et le sport le lui rend bien... ■ **WAGNE KIEFER**